

# Amicale des Anciens Elèves des Lycées Clemenceau et Jules Verne de Nantes



## La création du « Petit lycée »

« Il était à la fois de l'intérêt de l'enseignement universitaire et des pères de famille, que le seul établissement d'instruction secondaire que l'Etat possède à Nantes, ne fut pas à une des extrémités de la ville, au préjudice des habitants des autres extrémités, et qu'il y avait lieu de le rapprocher du centre, au moyen d'une succursale placée à la portée de tous. »

C'est par cet argumentaire que, lors d'une séance du conseil municipal de janvier 1877, le maire de Nantes, Charles Lechat, présentait aux élus le projet de construire une annexe au lycée de Nantes (qui ne s'appelait pas encore Clemenceau) dans le centre de la ville.

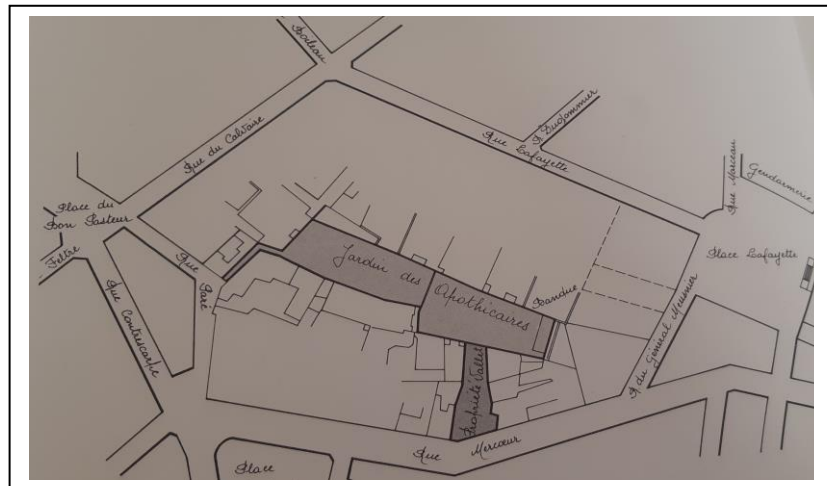
L'idée de créer une extension du seul lycée d'Etat courait depuis 1865. Elle était portée par ses proviseurs successifs.

Pour que ce projet se réalise, il a fallu déjouer de nombreux obstacles :

Jusqu'à l'arrivée de Charles Lechat, en décembre 1874, les maires de Nantes ne montrèrent pas un grand enthousiasme.

Les démarches administratives auprès du ministère de l'Instruction publique et les recherches de financement furent longues.

Il était difficile de trouver un terrain dans le centre de Nantes, jusqu'à ce que l'hypothèse d'utiliser l'ancien Jardin des Apothicaires soit retenue.



Il fallut ensuite surmonter judiciairement la résistance de la Société des Pharmaciens, qui possédait la jouissance de ce terrain.

Enfin, et surtout, il fallut beaucoup de détermination pour combattre l'opposition résolue des autorités religieuses et de la droite locale, qui ne voyaient pas d'un bon œil la création d'une concurrence aux établissements catholiques, alors fort prospères : Saint-Stanislas et l'Externat des Enfants Nantais.

Une fois ces obstacles levés, la construction commença en 1878 et le lycée annexe, rapidement appelé « petit lycée », ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1880, avec 117 élèves.

Pour prendre contact avec l'amicale des anciens élèves :  
Le site : [levieuxbahut.com](http://levieuxbahut.com) et l'adresse électronique : [amicalegcjv@gmail.com](mailto:amicalegcjv@gmail.com)